



DEMANDE DE CREDENZIALE DEL PELLIGRINO

(joindre l'engagement du pèlerin complété)



Je souhaite recevoir _____ credenziale del pellegrino :

Nom :

Prénom :

âge :

Adresse :

Téléphone :

@courriel :

à pied en vélo à cheval

Lieu et date de départ :

2ème personne

Nom :

Prénom :

âge :

Adresse :

Téléphone :

@courriel :

à pied en vélo à cheval

Lieu et date de départ :

Credenziale = 9 € (port compris)

Votre demande de credenziale est à compléter, à imprimer et à renvoyer par voie postale, accompagnée de votre règlement par chèque libellé « haltes pèlerines 44 », à l'adresse suivante :

**Association « les Haltes Pèlerines en Loire-Atlantique & Via Ligeria »
7 rue du commandant Rivière
44000 – NANTES**

J'accepte l'engagement du pèlerin

date et signature :



HALTES PÈLERINES EN LOIRE-ATLANTIQUE & VIA LIGERIA

7 rue du Commandant Rivière 44000 – Nantes - 06 70 24 83 64
haltespelerines44@gmail.com - www.haltespelerines44.fr



ENGAGEMENT PELERIN et DELIVRANCE de CREDENZIALE

imprimer, remplir et joindre cet engagement à votre demande de credenziale (1 engagement par postulant)

Les associations pèlerines ne délivrent jamais de credenzial (ou credenziale) vierge, mais toujours établie aux coordonnées du postulant, et après que celui-ci est pris connaissance de l'engagement pèlerin, et qu'il en accepte les conditions... La F.F.V.F. et ses associations membres ne dérogent pas à la règle des associations jacquaires et romieuses. C'est l'objet de ce document...

ENGAGEMENT PELERIN

De tout temps, le « carnet du pèlerin » est remis contre un engagement du postulant à tenir une conduite morale et matérielle respectant l'esprit du pèlerinage, tout au long de son chemin :

- Respect d'autrui, respect des monuments, respect des sites et de l'environnement.
- Respect des gîtes et des installations mises à votre disposition. Vous devriez, bien sûr, participer aux frais d'entretien et d'hébergement. Vous devez aussi accepter les petites gênes occasionnées par la vie collective.

Les associations pèlerines déclinent toute responsabilité civile ou pénale, que pourrait engager votre conduite. Cependant, le carnet de pèlerin comporte une recommandation de notre part auprès des autorités civiles et religieuses, pour une aide éventuelle sur le Chemin : nous nous portons en quelque sorte garant pour vous. Soyez-en digne !...

Cette « credenzial » est seulement destinée aux Pèlerins à pied, à bicyclette ou à cheval, qui désirent faire le pèlerinage dans une démarche spirituelle. Elle ne donne aucun droit, elle sert deux objectifs :

- 1/ L'accès aux refuges, gîtes pèlerins, parfois des familles d'accueil, qui offrent l'hospitalité du chemin. Ces lieux d'accueil ne sont pas gratuits : il convient de laisser une juste participation, même à ceux qui ne demandent rien.
- 2/ L'obtention du « TESTIMONIUM » à Rome, est l'authentification de l'accomplissement du Pèlerinage effectué. On peut s'adresser à l'entrée Petriano depuis la place du Sant'Uffizio (9 à 12h, sauf week-end et audience du mercredi), ou bien auprès de l'Opéra Romana Pellegrinaggi, place Pio XII, 9 (horaires de bureau).

Il est nécessaire de respecter le règlement des refuges et des gîtes Pèlerins, d'y faire preuve de simplicité, de propreté et de respect fraternel du bien être des autres. Soyez silencieux pour ne pas gêner le repos de tous.

« Si le touriste exige, le Pèlerin remercie »

Le porteur du présent carnet de pèlerin accepte ces conditions.

Signature du pèlerin



Mr Mme (cocher la case correspondante)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville :

Code Postal :

Nationalité :

souhaite entreprendre la pérégrination vers Rome,

au départ de :

Période envisagée pour mon départ : (mois ou saison, année)

Je déclare avoir lu l'engagement Pèlerin ci-contre et en accepter les conditions.

Je souhaite recevoir la newsletter de la FFVF (3 ou 4 N° par an), aussi j'indique lisiblement mon adresse e-mail :

J'ai été informé que j'aurai la possibilité de me désabonner à tous moments, conformément à la loi Informatique et Libertés.

Fait à :

Le :/...../.....

Signature du postulant



www.ffvf.fr

L'association les Haltes Pèlerines en Loire-Atlantique & Via Ligeria est membre de la Fédération Française Via Francigena